

ETRE ADMINISTRATEUR D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA215	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1160,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 01/06/2026 au 01/06/2026

OBJECTIFS

- Evaluer les risques de non-conformité de son activité et les situer dans la cartographie des risques de l'entreprise

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Les participants échangent avec l'intervenant sur les droits et devoirs d'un administrateur.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de la gouvernance et/ou spécialiste des conseils d'administration, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Responsabilités, rôles, droits et obligations de l'administrateur de sociétés
- 1. Exigences Solvabilité II
- 2. Reportings validés par les administrateurs (QRT, Rapport SFCR, états ACPR,...)
- 3. Définition de la fonction d'administrateur
- 4. Responsabilités et rôles de l'administrateur
- 5. Processus de nomination des administrateurs
- 6. Particularités de la fonction d'administrateur de sociétés
- 7. Droits et obligations de l'administrateur de sociétés
- 8. Présence des administrateurs dans les comités spécialisés
- B. Administrateur indépendant : définition, sélection, missions et responsabilités
- 1. Définition du concept d'administrateur indépendant
- 2. Rôles de l'administrateur indépendant
- 3. Responsabilités d'un administrateur indépendant
- 4. Administrateur indépendant dans une Compagnie d'assurance
- 5. Comment sélectionner un bon administrateur indépendant ?
- 6. Comment définir les missions et les prérogatives d'un administrateur indépendant ?
- C. Exigences Solvabilité II en matière de gouvernance des organismes et des groupes

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Dirigeants
Administrateurs, secrétaires CA
Directeurs
Cadres financiers, comptables et juridiques
Responsables des fonctions clés (Actuarial, Gestion des Risques, Audit interne et Conformité)

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IIPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifique

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance.
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1160,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 14/02/2026 à 21:19